

# LE POTENTIEL PREHISTORIQUE DES LIMONS EN BEAUCE EURELIENNE :

## APPORTS DES SCIENCES DE LA TERRE

**C. COUSSOT, M. LIARD, Inrap , direction inter-régionale Centre-Ile-de-France**

Le rôle du géomorphologue lors des phases de diagnostic archéologique est de définir le contexte géographique, topographique et sédimentaire afin de caractériser le potentiel archéologique du secteur étudié. Ce travail se décompose en trois étapes : la première vise à mettre une limite entre la roche et les sédiments quaternaires qui la recouvrent ; la seconde correspond à l'observation fine et la description des sédiments quaternaires ; la troisième se présente si des vestiges préhistoriques (hors structures en creux) sont mis au jour et qu'il faut statuer sur l'intégrité ou le remaniement des assemblages.

La première étape est importante car la roche s'est formée, dans la Beauce eurélienne, il y a plusieurs dizaines de millions d'années à une époque où l'Homme n'existait pas. Il n'est pas possible de retrouver du matériel préhistorique en son sein. Au contraire, les sédiments quaternaires, appelés de manière générique « Limons » sur les plateaux beaucerons, se sont mis en place au cours des deux derniers millions d'années, à une période fréquentée par l'Homme. On place, en effet, grossièrement l'arrivée de l'Homme en Europe occidentale vers 1 million d'années. Les Limons peuvent donc contenir des traces de passage ou d'habitat des populations préhistoriques.

La seconde étape est essentielle car les Limons ne correspondent pas à une unité homogène mais à un empilement de couches sédimentaires, qui chacune présente des caractéristiques particulières (épaisseur, couleur, taille des particules, structure de la couche). Ces caractéristiques dépendent des conditions, et en particulier des conditions climatiques, dans lesquelles la couche s'est formée. L'observation macroscopique des couches et leur description permet de reconnaître le contexte de dépôt et parfois de proposer une attribution chronologique.

La troisième étape est un travail commun entre le géomorphologue et l'archéologue, chacun apportant ses arguments pour identifier la position stratigraphique des vestiges préhistoriques et définir si le site archéologique n'a pas été perturbé postérieurement à son occupation. Depuis plusieurs années, de nombreux diagnostics archéologiques ont été effectués par l'Inrap en Beauce eurélienne. L'accent a été mis sur la recherche de sites paléolithiques, par la

réalisation de sondages profonds, visant au décapage couche par couche de l'intégralité des Limons jusqu'au substrat rocheux.

Certaines couches de Limons présentant des caractéristiques identiques sont apparues dans plusieurs diagnostics archéologiques situés sur des localités différentes. Nous avons donc envisagé de travailler sur l'ensemble des informations sédimentaires que nous avons récoltées afin de les comparer avec des séquences de référence provenant du nord de la France, qui ont été étudiées dans le détail et datées. Nous avons identifié huit couches qui se succèdent. Elles ne sont pas toutes présentes lors de chaque diagnostic, mais il a été possible de les organiser de manière chronologique. Nous supposons que la couche la plus ancienne date de la période tempérée qui a affecté l'Europe entre 120 000 et 105 000 ans environ. La plus récente date de la période tempérée actuelle qui a débutée il y a 10 000 ans. Entre ces deux épisodes tempérés, une péjoration climatique a conduit à l'arrivée d'une période glaciaire, pendant laquelle se sont formées plusieurs couches que nous avons retrouvées.

Nous travaillons donc actuellement, sur une coupe située à Courville-sur-Eure, à mieux identifier ces huit couches, les définir par des analyses de laboratoires, et à les dater par des méthodes de datations absolues.

Ces huit couches sont contemporaines du Paléolithique moyen et de l'Homme de Néanderthal pour les plus anciennes ; du Paléolithique supérieur, du Mésolithique et de l'Homo sapiens pour les plus récentes.

En conclusion, lorsque la conservation des Limons de Beauce a été favorable, le potentiel sédimentaire préhistorique est bien réel. Nous continuons donc nos investigations en espérant désormais trouver les sites archéologiques paléolithiques.

## FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DES ELEVATIONS EXTERIEURES DU PRIEURÉ D'YRON.

### **V. MATAOUCHEK, Archéologue Inrap / UMR 7324 CITERES – LAT**

Dans le cadre du projet de restauration de l'édifice, le Service régional de l'archéologie du Centre a prescrit une fouille archéologique préventive portant sur les façades extérieures du prieuré. Cette fouille, qui a été réalisée entre janvier et février 2012, a nécessité la mise en œuvre de la méthode dite d'archéologie sur le bâti. Cette méthode consiste à isoler les couches de maçonneries comme autant d'unités stratigraphiques, de manière à comprendre comment l'édifice a été construit, comment ses occupants l'habitaient et quels ont été les réaménagements successifs qui l'ont amené jusqu'à l'état qu'il a aujourd'hui (Mataouчек 2012 a).

Le prieuré d'Yron se présente comme un grand bâtiment conventuel, long de 32 mètres et large d'une dizaine de mètres, accolé contre le flanc nord d'une chapelle romane réputée pour la qualité de ses peintures murales.

La fouille quasi exhaustive des élévations extérieures du prieuré a été l'occasion de recueillir une masse d'informations peu communes, voire inédites, sur l'existence d'un édifice antérieur, sur les différents états de la chapelle et sur la vie du prieuré lui-même (Mataouчек 2012 b).

L'existence d'un édifice antérieur au prieuré avait été détectée lors des sondages de diagnostic archéologiques de 2009 et soulignée, d'une certaine manière, par les nombreux éléments en réemploi mis au jour dans les élévations du prieuré. Une rapide intervention menée cet été 2013 a confirmé la présence de ce bâtiment antérieur au XI<sup>e</sup> siècle, construit en pierres de taille et épaulé par des contreforts.

Cet édifice inédit serait détruit, tout du moins en partie, lors de la construction de la chapelle. Dans son premier état, la chapelle est plus courte qu'aujourd'hui : seule la nef actuelle correspond à cette construction.

La période 2 correspond à l'édification de l'ensemble prioral constitué du bâtiment conventuel, appelé couramment prieuré, et de la chapelle, qui est rallongée vers l'est. L'étude

archéologique a montré que ces deux bâtiments étaient contemporains et solidaires. La longueur actuelle du bâtiment correspond bien au parti initial. L'édifice est à pignon découvert et comprend au moins deux niveaux dès l'origine. La nature des quelques ouvertures encore conservées indique la présence d'un programme mixte tourné, d'une part, vers les activités agricoles du prieuré avec des espaces de stockage au rez-de-chaussée et, d'autre part, vers une fonction résidentielle à l'étage.

Les travaux entrepris au cours de la période 3 engagent des modifications profondes du parti architectural initial. On doit aux premières phases de cette période une surélévation de l'édifice et la reconstruction en pan-de-bois d'une grande partie de la façade arrière. Toutefois, si l'aspect change, le programme mixte semble être maintenu, avec une fonction de stockage au rez-de-chaussée et une fonction résidentielle à l'étage, particulièrement mise en valeur par l'ajout des fenêtres à tympan. Durant cette période sont aussi exécutés des travaux paraissant confirmer l'existence d'un système de circulation sur coursive extérieure.

La période 4 correspond à une étape majeure pour l'histoire du prieuré qui connaît de profonds bouleversements tant de son parti architectural que de son programme. C'est la reconstruction en deux fois d'une large partie de son mur-gouttereau oriental, c'est la volonté d'orienter clairement l'édifice vers une fonction résidentielle en reportant peut-être les fonctions agricoles vers d'autres bâtiments implantés sur le site, c'est aussi le choix de doter ce logis d'éléments de confort et de décorations en accord avec le rang des commanditaires. Tous ces travaux nous ramènent en effet aux deux abbés majeurs que sont Louis I et Louis II de Cravant. Si l'essentiel des travaux qui ont marqué cette période se déroule entre la fin du XV<sup>e</sup> et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il semble que le prieuré conserve ce programme architectural jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup>, voire début XVIII<sup>e</sup> siècle.

La période 5 marque la transformation progressive du prieuré en établissement agricole. Le programme résidentiel de la période 4 est en grande partie remplacé par un programme plus utilitaire.

Les travaux traduisant ce basculement auraient lieu à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Vient enfin, la période 6 qui correspond à une nouvelle transformation du programme. Le prieuré perd son statut de ferme abbatiale pour être transformé lentement en habitation.

Les espaces intérieurs sont cloisonnés pour accueillir plusieurs unités d'habitations. De nombreuses portes et fenêtres sont nécessairement créées pour rendre indépendants ces logements et leur apporter un meilleur éclairage.

Ainsi, si l'histoire du prieuré était déjà en partie connue grâce aux textes d'archive, on possédait jusqu'ici peu de données sur sa construction initiale, son articulation avec le reste du site, ou encore sur la succession des grandes campagnes de travaux du XIII<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. Loin d'être toutes des détails de l'histoire, les phases mises au jour révèlent les traces concrètes de l'évolution du statut d'un édifice. D'un lieu dédié à l'approvisionnement d'une jeune abbaye en devenir, le prieuré devient un lieu de vie ostentatoire qui se veut inscrit dans son temps, si ce n'est précurseur, et témoin de la puissance de l'abbaye. Le déclin de cette dernière sonne aussi la transformation progressive du bâtiment dont les vastes proportions servent d'abri, voire d'écrin, à une nouvelle vocation agricole prépondérante. Enfin, dans un ultime revers de l'histoire, le bâtiment change de nouveau de statut pour être entièrement dédié au logement individuel.

Tout au long de cette vie mouvementée, les transformations les plus surprenantes restent sans doute celles attribuées à la période 3 et la période 4.1. La mise en évidence de reconstructions partielles en pan-de-bois est totalement inédite. Si elles témoignent de l'ambition architecturale et des moyens de l'abbaye de Thiron, elles sont peut-être dues à des événements encore inconnus dont on lirait sur les élévations du prieuré les cicatrices en négatif.

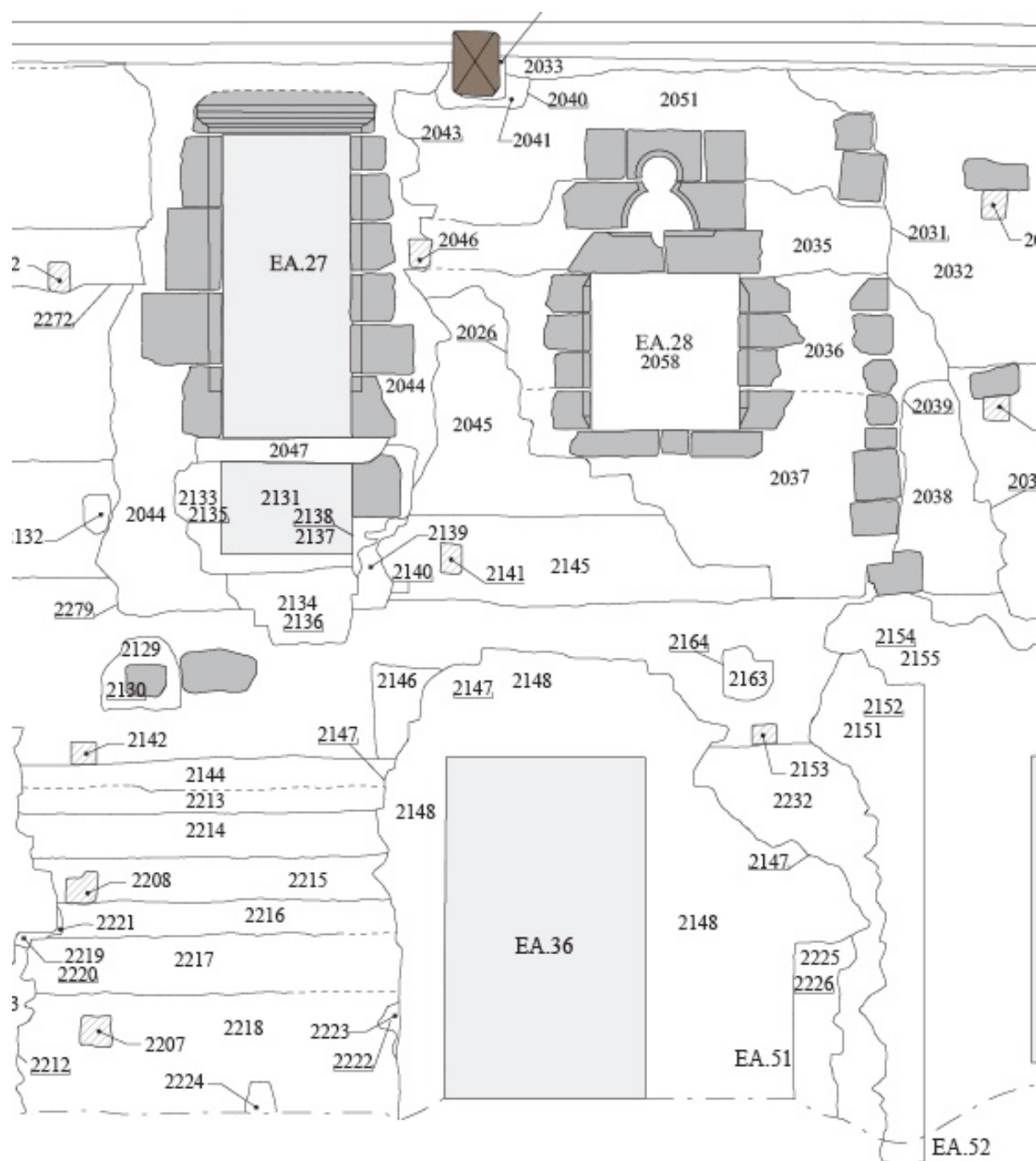
## **Bibliographie**

### **Mataouчек 2012 a**

MATAOUCHEK (V.). – Des murs muets... aux stratifications maçonnées : derrière l'apparente homogénéité des maçonneries. *Archéopages*, Hors-série, « Inrap 10 ans », janvier 2012.

### **Mataouчек 2012 b**

MATAOUCHEK (V.). – *Les élévations extérieures du prieuré Eure-et-Loir, Cloyes-sur-le-Loir, Prieuré d'Yron* : rapport de fouilles. Pantin : Inrap CIF, 2012, 253p.



# LA BOUCLE DU LOIR

## A SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR

### **Alain LELONG**

La boucle du Loir à Saint-Maur-sur-le-Loir est surtout connue pour le site mégalithique du « Baignon », situé à l'extérieur de la boucle sur les basses terrasses du Loir de la rive nord, et le site du château de « Mémillon » qui occupe l'extérieur de la boucle, sur la rive sud, depuis l'époque médiévale.

Pendant de nombreuses années, la prospection aérienne n'a permis de découvrir que de rares enclos funéraires de plan circulaire, à la limite est du site du « Baignon ». Mais les survols des années 2007 à 2010, ont mis en évidence une profusion de détails qui modifient complètement la vision que l'on peut avoir de l'ensemble du site.

Le site du « Baignon » comportait au XIX<sup>e</sup> siècle 6 dolmens ruinés et 1 menhir. Aujourd'hui seuls 5 dolmens subsistent. Ce site a fait l'objet d'une fouille au XIX<sup>e</sup> siècle (malheureusement mal localisée). Guy Richard a fait une synthèse des nombreuses études qui ont été réalisées au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et en donne une bibliographie très complète (RICHARD 2006).

Les découvertes aériennes sur le site du « Baignon » concernent essentiellement l'époque néolithique.

### **L'habitat.**

L'empreinte de maisons rondes, du type de celle qui a été fouillée par Christian Verjus à Auneau (VERJUX 1998) ont été repérées en deux endroits : dans le coude du Loir, sur la rive nord, près de la ferme de « Meuves » (4 maisons, photo n°1) et sur la basse terrasse du Loir à l'intérieur de la boucle à la hauteur du dolmen du « berceau » (2 ou 3 maisons).

Une vaste enceinte à fossé interrompue, doublée intérieurement d'une palissade, coupée par la route, a été aperçue dans la parcelle du « Baignon », entre les dolmens et le pont. À l'intérieur de cette enceinte, une vaste structure allongée, mesurant 80 m × 20 m, délimitée par un double fossé pourrait évoquer le plan d'un bâtiment.

### **Les enclos.**

De nouveaux enclos funéraires, de plan circulaire, ont été photographiés, notamment près des dolmens occidentaux. Il s'agit d'enclos à simple fossés, mais aussi d'enclos à fossés continus doublés de fossés interrompus. Ce type d'enclos pourrait être contemporains des enclos fouillés par Tony Hamon aux « Pâtures » à Saumeray (HAMON 2004).

Quatre enclos trapézoïdaux, très allongés, ont été découverts au centre et à l'est de la parcelle du « Baignon ». Le plus grand mesure 70 m de longueur, et la base du trapèze mesure 12 m environ. Il comporte à l'intérieur une fosse oblongue. Le plus proche, ne mesure que 30 m environ, il comporte lui aussi une fosse oblongue, mais aussi un cloisonnement (photo n°2). Des enclos identiques ont été repérés à « La Pierre Aiguë » à Alluyes, au sud-est de la fouille de Tony Hamon, mais aussi à Nottonville, près de « Vallière ». À Alluyes, ils sont associés à des enclos de type Passy. Actuellement, ce type d'enclos trapézoïdaux paraît inédit.

### Les autres découvertes

Deux ensembles d'enceintes quadrangulaires ont été repérés sur le flanc de la vallée, au nord du site du « Baignon ». Il pourrait s'agir de sites protohistoriques.

Des bâtiments évoquant l'époque gallo-romaine, ont été aperçus à l'extérieur de la boucle, au sud de celle-ci, non loin du site de « Mémillon ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

HAMON 2004

Patrice Georges & Tony Hamon - La nécropole de l'âge du Bronze des Pâtures à Saumeray (Eure-et-Loir) : mise en évidence de gestes funéraires originaux – *in* Revue archéologique du Centre de la France. Tome 43, 2004. pp. 5-20.

RICHARD 2006

Guy Richard - Les dolmens du Baignon à Saint-Maur-sur-le-Loir et leur céramique néolithique – *in* Histoire du pays dunois, tome 1 – Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts, Châteaudun, 2006, p. 207 à 215.

VERJUX 1998

Christian Verjux & *alii* - Des bâtiments circulaires du Néolithique moyen à Auneau (Eure-et-Loir) et Orval (Cher) – *in* Revue archéologique du Centre de la France. Tome 37, 1998. pp. 179-190.



Meuves : maisons circulaires (cliché redressé Alain Lelong)



Le Baignon : enclos trapézoïdaux (Cliché Alain Lelong)

## QUAND LES CAROTTES TRANSPORTAIENT DES DATTES

**Pauline DENAT, céramologue, Service Archéologie, Ville de Chartres**

En août dernier, les archéologues du service municipal de Chartres ont mis au jour une amphore très particulière.

Sa forme caractéristique lui doit son surnom d'amphore « carotte ». Cette amphore est singulièrement petite. Les amphores habituelles mesurent environ 1m20, celle-ci fait une cinquantaine de centimètres de haut pour un diamètre maximum d'une quinzaine de centimètres.

Sa rareté en fait également une découverte remarquable. En effet, nous pouvons estimer à environ 300 les découvertes de ce type d'amphores en France. En comparaison les autres amphores représentent des dizaines voire des centaines de milliers de découvertes.

Sa période de commercialisation est bien connue, elle se situe entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

En revanche, son contenu et son origine ont été l'objet de multiples débats.



Le premier ouvrage dans lequel elle est décrite date de 1942. Mais ce n'est qu'en 1970 que William Reusch en fait une étude plus approfondie. A partir de restes carbonisés dans une amphore d'Avenches (Suisse), il émet l'hypothèse d'un transport de dattes. En revanche, l'amphore étudiée par W. Reusch n'est pas une forme typique de l'amphore « carotte ».

#### Première hypothèse : des dattes

En 1975, M. Shackley effectue des comparaisons probantes avec l'argile d'une amphore palestinienne du V<sup>e</sup> siècle après J.-C., et donne ainsi une première hypothèse sur son origine. On sait, par des textes antiques, que dans ces régions pousse une petite figue nommée coctane (ou en latin : *cottana*). Une phrase des Épigrammes de Martial à propos des coctanes semble d'ailleurs décrire une amphore « carotte ».

« *haec tibi quae torta venerunt condita meta, si maiora forent cottana, ficus erat* »

(Martial XIII, 28)

« les coctanes qui t'arrivent cachées dans un cône tordu (ou tourné), si elles étaient plus grosses, seraient des figues ».

#### Deuxième hypothèse : des figues (*cottana*) de Syro-Palestine

En 1992, R. Tomlin propose une nouvelle hypothèse à partir de la lecture d'un *titulus pictus* (marque peinte) trouvé sur une amphore de Carlisle (Royaume-Uni). Il y voit une partie du mot grec *kouki* désignant le fruit du palmier doum, une datte, poussant dans la vallée du Nil.

#### Troisième hypothèse : des dattes (*kouki*) d'Egypte

En 1995, Pascal Vipard propose un état des lieux de la recherche sur les amphores « carottes ». Son étude montre la rareté de l'amphore : il recense les amphores décrites ou dessinées dans des publications, et arrive à environ 200 sur les territoires des Gaules, de la Bretagne, des Germanies et de l'Italie. Il liste l'ensemble des hypothèses de contenu et de provenance. Les hypothèses citées ci-dessus demeurent, mais il y ajoute l'hypothèse d'un transport de poissons entiers ou en saumures.

En 2002, une étude pétrographique menée par César Carreras Montfort et David F. Williams propose une nouvelle approche. Ils excluent d'avance la provenance égyptienne, en arguant que le fruit du palmier doum fait la taille d'un poing et ne peut donc pas être contenu dans ces amphores. Ils effectuent des comparaisons entre les échantillons d'amphores « carottes » en leur possession et des poteries locales de Syro-Palestine de la même époque. Leurs analyses montrent certaines ressemblances mais pas d'équivalence. Ils suggèrent une production dans la région de Caesarea

Maritima, Jericho ou Gerasa, les argiles de ces trois localités étant les plus proches de celle de l'amphore « carotte ».

De plus, ils avancent plusieurs arguments pour un commerce de dattes. Ils s'appuient sur l'amphore d'Avenches, (qui, après analyses, présente une argile très proche de celle de l'amphore « carotte ») et sur une amphore « carotte » transportant des dattes retrouvée dans l'épave de la Tradelière. Ils se basent également sur les écrits de Pline (NH 13,9,44 et 49), qui décrit une production, dans la région de Jéricho, de dattes très appréciée : les *caryotae*.

#### Quatrième hypothèse : des dattes (*caryotae*) de Syro-Palestine

En 2003, un atelier d'amphores « carottes » est enfin découvert à Beyrouth, soit légèrement plus au nord que la proposition de C.C. Montfort et D.F. Williams. Des analyses faites par la suite sur les amphores « carottes » de Lyon et de Saint-Romain-en-Gal montrent que certaines viennent bien de Beyrouth mais que d'autres proviennent d'un autre endroit, non déterminé.

C'est sur ces arguments que s'appuient Fanette Laubenheimer et Elise Marlière, dans une publication de 2010. Cet ouvrage recense toutes les amphores découvertes dans le nord ouest de la Gaule. Un paragraphe y est dédié aux quelques amphores « carottes » découvertes dans la région. Les auteurs y prennent le parti de la prudence et ne rejettent aucune possibilités, quelles soient les dattes *kouki* venant d'Egypte, les *cottana* ou les *caryotae* de Syro-Palestine.

En conclusion, nous avons découvert à Chartres une amphore très rare qui suscite encore aujourd'hui la discussion et laisse envisager de nouvelles découvertes.

#### Bibliographie sélective :

César Carreras Montfort (C.C.) et David F. Williams (D. F.), « Carrot » *amphoras : a Syrian or Palestinian connection ?*, Portsmouth, 2002. **(disponible sur internet)**

Vipard (P.), Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). État de la question, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 51-77.

Laubenheimer (F.) et Marlière (E.), *Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaule, Le témoignage des amphores du II<sup>e</sup> avant J.C. au IV<sup>e</sup> après J.-C.*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010.

# LES ATTITUDES DE L'EGLISE ENVERS LES MEGALITHES

## AU COURS DE L'HISTOIRE.

### Premières approches.

**Jean-Luc RENAUD, 24 octobre 2013.**

Prospection-inventaire des mégalithes d'Eure-et-Loir.

Le travail de prospection et d'inventaire des mégalithes d'Eure-et-Loir revêt deux volets clairement explicites dans son intitulé. Le plus évident, l'inventaire, s'établit à partir des nombreuses sources bibliographiques dont les principales sont « la statistique archéologique d'Eure-et-Loir » de De Boisville parue en 1864, et les diverses publications de l'Abbé Nouel dans les années 1955-1970 pour le Sud du département. La prospection, elle, est plus délicate dans un département où presque les trois quarts de ses monuments recensés ont été détruits en deux siècles. Sa conduite sollicite différents outils indissociables ; toponymique par les lieux-dits des cadastres, géologique, usage des clichés satellitaires et folklorique sous les deux aspects profane et sacré. Ce dernier domaine va se révéler particulièrement fertile en conduisant à examiner de plus près les rapports entre l'Eglise et les mégalithes.

Avec le triomphe du christianisme sur les rites religieux de tradition romaine ou plus anciens, les conciles mérovingiens d'Arles en 451 puis d'Orléans en 541 condamnaient les pratiques rituelles aux fontaines, aux arbres et aux pierres et en ordonnaient leur destruction. De nombreux auteurs ont alors vu là une attitude négative et définitive de l'Eglise. Sans nier des destructions possibles à cette époque de mégalithes urbains, sans doute limitées par le manque d'empressement des populations locales, il est difficile d'expliquer pourquoi des monuments sont encore liés à des saints.

Déjà, on observe une attention particulière de l'Eglise envers les polissoirs par la christianisation de leur appellation en association avec saint Martin, comme la Pinthe de saint Martin de Corancez ou les polissoirs de Civry ; ou au contraire, leur diabolisation au travers du Bénéitier du Diable de Nottonville. Dans le cas des menhirs, une relation avec saint Jean-Baptiste apparaît dans le nom de la commune de Saint-Jean-Pierre-Fixte. Loin d'être unique de nombreux menhirs mais aussi des cromlechs se retrouvent sur le territoire de paroisses dont l'église lui est dédiée. L'argument invoqué était souvent la proximité de la fête de la nativité du saint avec la date du solstice d'été, où l'eau et la lumière étaient simultanément vénérées. Une autre justification tient dans le martyr par décapitation du saint. La forme des menhirs accentuée par la présence fréquente d'un aménagement du sommet en apex, les menhirs évoque une silhouette humaine étêtée. L'anthropomorphisme de leur statuaire rudimentaire

devient plus évident avec les statues-menhir. Il a facilité le transfert de symbolisme et leur assimilation à des représentations de saints martyrs décapités. L'idée pourrait paraître saugrenue si nombre de menhirs du Sud de la France ne se trouvaient associer dans les vocables d'églises à des saints martyrs décapités des II et III<sup>e</sup> siècles. Cette pratique semble avoir commencée très tôt dans la Gaule méridionale avec l'importation du culte des saints martyrs. La situation est différente dans le Nord de la France qui subit une certaine déchristianisation à la suite des invasions barbares. Les menhirs sont liés à des saints évangélistes des V et VI<sup>e</sup> siècles dont certains sont venus des Îles britanniques. Dans tout l'ancien diocèse de Chartres, de la Seine à la Loire, une corrélation fréquente entre Lubin de Chartres dit saint Lubin et les menhirs est constatable. Une autre observation d'ordre toponymique montre aussi parfois la présence d'une propriété de l'évêque à proximité.

La connaissance de la fonction sépulcrale des dolmens dans notre région aux sols non acides a contribué à la perdurance d'une tradition funéraire sur les sites mégalithiques. Détruire des sépultures n'étant pas très chrétien, l'Eglise s'en accommoda en les associant à des saints céphalophores dont l'archétype est saint Denis 1<sup>er</sup> évêque de Paris. Dans son hagiographie, après avoir été martyrisé par décapitation, Denis déambula en portant sa tête avant de s'effondrer près d'une pierre. Sur sa sépulture retrouvée par sainte Geneviève fut construit un tombeau qui sera inclus dans la future basilique royale de Saint-Denis associée à l'Abbaye du même nom. Il apparaît que cette abbaye ait cherché très tôt à acquérir des terrains même très éloignés sur lesquels existaient des dolmens. La convoitise vis-à-vis des sites mégalithiques sera poursuivie par les nouvelles abbayes et leurs prieurés dépendants après la période carolingienne.

Au cours du Moyen-Âge, les mégalithes sont ainsi plus ou moins neutralisés par les différentes composantes de l'Eglise. Les menhirs semblent sous l'autorité de l'évêque. L'un d'eux est même adossé à la cathédrale du Mans. Sous le contrôle des abbayes, certains dolmens subiront quelques investigations plus intéressées qu'archéologiques.

Bien que nous n'ayons pas encore d'éléments probants, il ne faut pas exclure que la situation se soit dégradée au XVI<sup>e</sup> au moment de la Réforme. Les protestants refusaient le culte des saints et des images. Certains menhirs plus spécialement dans le Sud de la France furent certainement renversés à cette époque par opposition aux cultes de l'image qu'ils représentent, mais aussi au pouvoir de l'évêque dans ce qui est appelé l'iconoclasme protestant. En réaction, la contre-réforme, va rechristianiser de nombreux menhirs en les surmontant d'une croix.

A la Révolution, les biens de l'Eglise sont vendus au titre ces Biens nationaux. Les mégalithes jusqu'alors protégés vont être acquis par divers propriétaires privés dont ils gênent les intérêts, leur destruction va commencer et s'amplifier.

Les relations entre l'Eglise et les mégalithes s'avèrent plus complexes qu'à priori. Beaucoup d'éléments sont encore à rechercher pour étayer les thèses, en France et dans les pays voisins. Malgré leur anonymat et leur modestie architecturale, l'étude des mégalithes d'Eure-et-Loir conduit à des développements inattendus qui dépassent leur connaissance strictement archéologique.

## HISTOIRE D'UNE CHAPELLE DOTEES : REPOSE A UNE ENIGME

**Isabelle DE LAMBERTERIE,**

**Association pour la Valorisation du Patrimoine de Saint-Piat**

Jusqu'à peu nous ne savions pas grand chose sur la date de destruction du château de Grogneul. Nous connaissions aussi l'existence d'une chapelle qui aurait complètement disparu lors de la seconde guerre mondiale.

En croisant les témoins archéologiques (une vierge trouvée dans les douves, des pierres tombales, des traces sur le terrain par temps sec) et les dossiers d'archives nous avons pu en savoir plus (1) sur dotation de cette chapelle en 1626 (2) sur les obligations du chapelain (3) sur la destruction de la chapelle et du château (le chapelain expliquant qu'il ne pouvait plus assurer une partie de ses obligations). Nous avons pu ainsi dater cette destruction (1719) en nous appuyant sur les revendications du chapelain (en 1731) qui demande la rente qui lui est due (12 années) et que les propriétaires (le Marquis de Noailles) ne lui avait plus versé depuis la destruction du château. Cette date correspond à la mort de Madame de Maintenon qui avait légué Grogneul et Maintenon à sa nièce la Marquise de Noailles.

APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DES NAPPES DE MOBILIER  
EN CONTEXTE DE PLATEAU :  
LE SITE DE GAS « LES GRANDS NOYERS » (EURE-ET-LOIR)  
AU NEOLITHIQUE RECENT-FINAL

**Jean-Yves NOEL<sup>1</sup>, Marylise ONFRAY<sup>2</sup>, Marie-Angélique RODOT<sup>1</sup>, Gabriel CHAMAUX<sup>1</sup>**

Le relief du département d'Eure-et-Loir, situé au sud-ouest du Bassin parisien, est peu marqué. Ce paysage de plaines monotones est parcouru par un réseau hydrographique composé de l'Eure, du Loir et de nombreuses vallées affluentes, pour la plupart intermittentes. Ces vallées, assez étroites (à l'exception du Loir), sont peu concernées par l'aménagement du territoire, si bien que la majeure partie des sites archéologiques est reconnue en contexte de plateaux. Ces formations peuvent être composées de calcaires et argile à silex, comme en Beauce ou d'argile à meulière et de sables au nord du département. Ils sont tous recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limons. Ces derniers sont soumis à des processus de pédogénèse et de remobilisations naturelles (érosion/accumulation) ou artificielles (pratiques culturales intensives). La combinaison de ces processus a des conséquences majeures sur la conservation des vestiges archéologiques. Elle complique la détection, la lecture et la compréhension des sites. Du fait de leur ancienneté, les occupations du Néolithique sont particulièrement soumises à ces contraintes. C'est particulièrement le cas pour la fin de cette période chronologique qui reste mal documentée dans ce secteur géographique. Il s'agit pour l'essentiel de nappes de mobiliers, généralement appelées « épandages ». La nature des occupations (fonction, temporalité) qu'elles reflètent reste mal élucidée. Le plus souvent, elles sont considérées comme des couches remaniées ou en position secondaire.

Le site de Gas « Les Grands Noyers », localisé à la transition des plateaux de Beauce et du Hurpoix, livre ce type de vestiges, perturbés par une occupation protohistorique, elle-même peu lisible. Une approche géomorphologique et géoarchéologique fine de la stratigraphie du site a permis de montrer que la pente, visible actuellement, était initialement plus prononcée. Cette dernière serait à l'origine de différentes phases de colluvionnement, à la fois antérieures, contemporaines et postérieures aux occupations humaines reconnues et en partie responsable de leur difficulté de lecture. Une approche manuelle fine des niveaux de

---

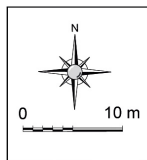
<sup>1</sup> Conseil général d'Eure-et-Loir

<sup>2</sup> Université Paris 1, UMR 8215 Trajectoires, UFR DMOS-Agroparistech

mobilier, relevés en trois dimensions (lunette électronique), couplée à plusieurs phases de décapage et associée à une étude géoarchéologique (analyses de micromorphologie des sols) a permis de préciser la nature des processus pédo-sédimentaires, naturels ou anthropiques, responsables de leur formation. L'identification de faciès liés à l'aménagement, à l'occupation et à la conservation du site a ainsi été possible. Enfin, cette approche a donné la possibilité de reconnaître, avec plus ou moins de certitude, des fosses d'implantation de poteau formant des alignements incomplets mais parallèles. Ils dessineraient un vaste bâtiment à abside, orienté est-ouest, d'au moins 28 m de long pour 6 à 8 m de large. Cette orientation est en opposition totale avec les fossés protohistoriques. L'une des nappes de mobilier correspondrait à des sols successifs (cumulés), identifiés dans la zone circonscrite par ces trous de poteau. L'autre, située à l'extérieur du bâtiment, immédiatement au nord-est de l'abside, serait le fruit de rejets successifs en aire ouverte formant un dépotoir. L'homogénéité du mobilier, issu de ces deux zones, tendrait à démontrer leur contemporanéité.

Le mobilier céramique issu de ces nappes est essentiellement constitué de pâtes rouges, relativement épaisses, aux inclusions grossières. Les formes associées sont hautes, cylindriques ou tronconiques, parfois en « tonnelet ». Elles peuvent être associées à des moyens de préhension de type languettes. Des céramiques plus fines existent par ailleurs, elles correspondent à des formes basses ouvertes, de couleur sombre et ornées de triangles incisés remplis d'impressions au poinçon. Cet assemblage est assez typique du Néolithique final régional, sans pour l'instant renvoyer à un groupe culturel particulier (étude en cours). Le mobilier lithique se compose exclusivement de produits de débitage et d'éléments de mouture, qui renvoient sans aucun doute vers un assemblage à vocation domestique. L'outillage est dominé par les micro-denticulés et les grattoirs, outils classique de la fin du Néolithique. Il se singularise également par la présence de tranchets sur éclat. Deux datations au carbone 14, effectuées sur des charbons de bois prélevés au cœur de la plus grande densité de mobilier, situeraient ce corpus à la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final soit autour de 3000-2900 Av. J.-C.

En conclusion, différents processus pédo-sédimentaires propres aux limons de plateau, ont rendu l'approche de ce site particulièrement ardue. Cependant, une méthodologie adaptée a permis de mettre en évidence des vestiges suffisamment bien conservés pour faire de cette occupation l'une des mieux documentée de cette période, pour ce secteur du sud-ouest du Bassin parisien.



- Limite de décapage
- Hypothèse de bâtiment
- Faits archéologiques avérés attribués au Néolithique final
- Faits archéologiques mal définis attribués au Néolithique final
- Faits archéologiques indéterminés ou appartenant à une autre période chronologique
- Mobiliers du Néolithique final

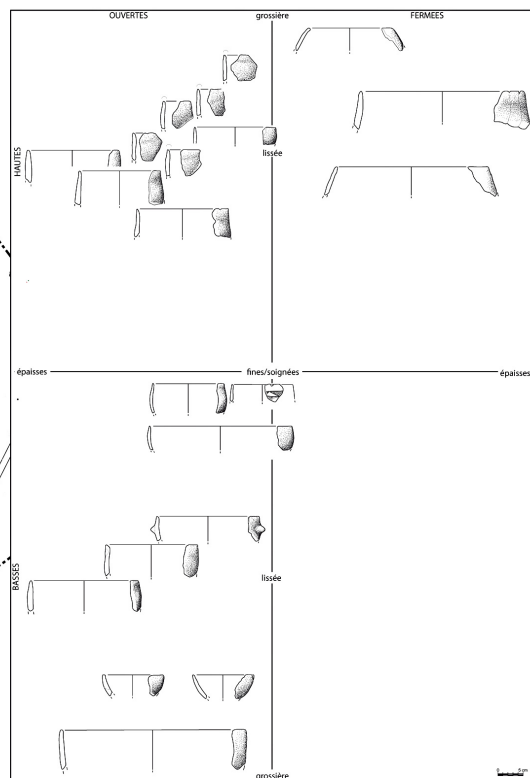
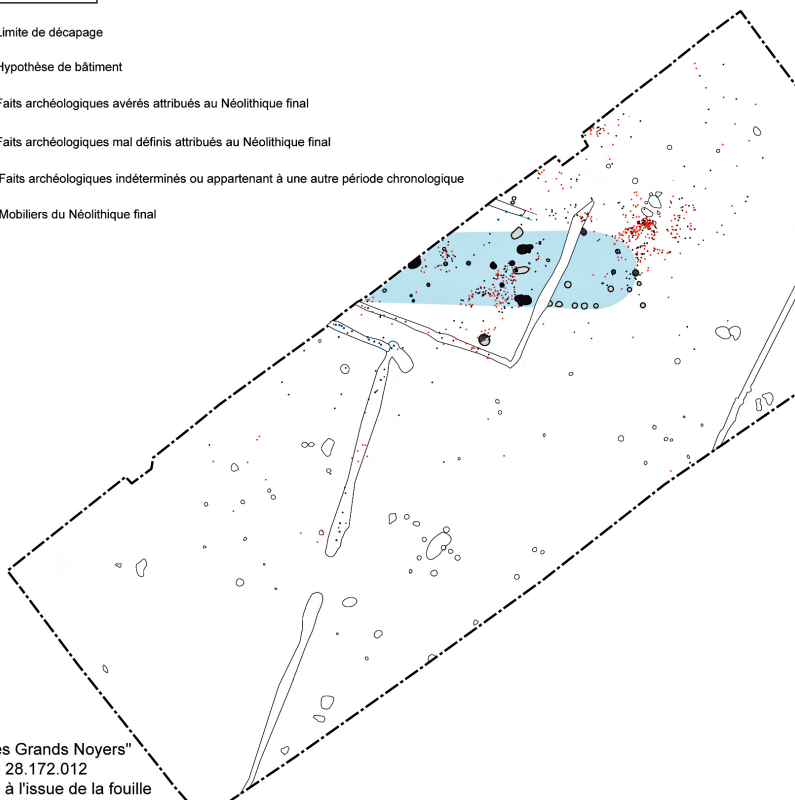


tableau schématique de synthèse des bords céramiques

GAS - "Les Grands Noyers"  
Site 28.172.012  
Plan général à l'issue de la fouille

